Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 03.06.09 | 42e année | No 18

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

La santé a un prix !

Même si, pour une fois, le canton de Neuchâtel sera relativement épargné, il en ira cette année comme des précédentes: les primes d'assurance-maladie vont une nouvelle fois prendre l'ascenseur en raison de la hausse constante des coûts de la santé.

C'est évidemment une très mauvaise nouvelle pour toutes celles et ceux qui ont déjà de la peine à nouer les deux bouts. Mais pour nos aînés, qui vivent de plus en plus longtemps et en relativement bonne santé grâce aux progrès de la médecine? Ou pour les personnes qu'une maladie chronique oblige à avaler chaque jour des comprimés à plus de 1'500 francs la boîte? La médecine de qualité dont nous bénéficions dans ce pays a un coût. Le problème, ce n'est pas tant son montant que sa répartition. Il n'est tout simplement pas normal que nous payions tous peu ou prou la même prime quel que soit notre revenu.

Bien sûr, il y a des abus contre lesquels il s'agit de lutter. Ils sont à rechercher plutôt dans les revenus de certains spécialistes que dans les salaires du personnel soignant. Ou dans le coût prohibitif de certains médicaments plutôt que dans la prétendue propension des patients à consulter leur médecin pour un oui ou pour un non. Alors, plutôt qu'une taxe de consultation de 30 francs, qui ne ferait que renforcer encore l'iniquité du système, c'est de davantage de solidarité dont nous avons besoin. Pour ma part, je suis en tout cas prêt à payer cher pour continuer à ne pas devoir consulter de médecin...

Daniel Perdrizat
Directeur de la santé et des affaires sociales

Le chanteur de blues, funk et soul Keziah Jones illuminera les Jeunes-Rives de sa présence vendredi. • **Photo: Festi'neuch**

Keziah Jones dédicacera !

Les Jeunes-Rives accueilleront dès demain et jusqu'à dimanche la neuvième édition de Festi'neuch, qui reçoit la plus grosse production de son histoire. IAM, Limp Bizkit, Raphael, Peter Doherty, Grand corps malade, Junior Tshaka...tous se sont donnés rendez-vous à Neuchâtel pour un cocktail de soirées explosives. Il pourrait même y avoir des sessions de dédicaces...c'est en tous cas ce qu'a promis le chanteur nigérien Keziah Jones.

Rock, funk, slam, ska, électro… la neuvième édition de Festi'neuch, qui se déroulera du 4 au 7 juin sur les Jeunes-Rives, propose une affiche on ne peut plus éclectique.

Programme savoureux

Le festival s'ouvrira jeudi avec les Américains de Limp Bizkit, suivis du groupe culte de rap français: IAM. Vendredi, les festivaliers pourront se laisser envoûter par Peter Doherty et le funk de Keziah Jones, qui fera par la suite des dédicaces au stand boutique et information du festival. Ils seront suivis samedi par Raphaël le romantique et Grand corps malade. Le festival se clôturera dimanche dans la liesse avec Emir Kusturica & The No Smoking Orchestra, ainsi que Yuri Buenaventura. Journée des familles (voir aussi en p. 3), rencontre du Neuchâtelois Junior Tshaka avec le sénégalais Didier Awadi et animations pour le 20e anniversaire des Buskers comptent également parmi les projets de ce dimanche.

Les « after »

Pour les couche-tard, des happy end, animés par des dj de référence en matière d'électro (DJ Zebra, Mr. Oizo, Surkin) seront organisés chaque soir au casino de la Rotonde. Côté écologie, le festival porte son action autour de quatre axes: mobilité; déchets; énergie et santé/social. Ainsi, des navettes nocturnes gratuites, les « oiseaux de nuit », ramèneront chez eux les festivaliers de tout le canton. Un bus partira également direction Yverdon et Lausanne, pour la somme de 10 francs. (lap)

- **Prélocations: www.festineuch.ch, Ticketcorner, Fnac, Railaway.**

3

Festi'neuch invite les enfants à participer dimanche à des ateliers sportifs, mis en place par le Service des sports.

5

L'excellent trio de jazz d'Aureliano Marin donnera un concert mercredi prochain au Théâtre du Passage.

8

Le Conseil communal sollicite 1,5 million de francs pour réparer les dégâts causés par la mauvaise saison.

Les métiers du bâtiment

Stoppa Fils SA

PLÂTRERIE-PEINTURE

Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

028-423046

Plaslica

PLASLICA S.A.

Orée 30 - **2000 Neuchâtel**

Tél. 032 724 06 96

REVÊTEMENTS DE SOLS

Tapis - Parquets - P.V.C.

EXPOSITION:

Rue des Pâquiers 22

2072 Saint-Blaise

Tél. 032 753 74 64

Fax 032 753 57 25

028-424949

Falk Frères SA

«Parquets - Tapis - PVC»

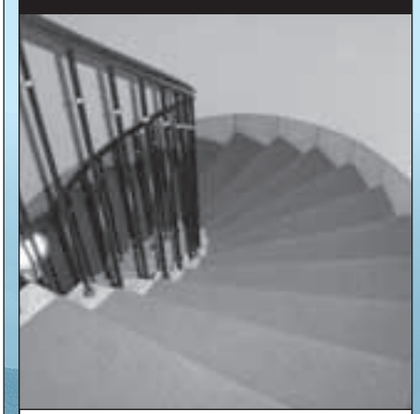

Tapis tendu ou collé

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com

Dans ce numéro

Médecin malgré lui

Les élèves de troisième année de l'école de théâtre du Centre culturel neuchâtelois présentent jusqu'à la fin de la semaine «Le médecin malgré lui» de Molière. Mise en scène par Olivier Nicola, la pièce est à voir jusqu'à dimanche au Théâtre du Pommier.

Page 4

Funiculaires et commission scolaire

La Ville a décidé, pour des raisons de coûts trop élevés, de ne pas rallonger le funiculaire Ecluse-Plan jusqu'à Pierre-à-Bot, ni celui de Chaumont jusqu'au Laténium. Quant à la commission scolaire, elle cède la place dès la rentrée d'août à un conseil d'établissement scolaire consultatif sans compétences exécutives. Le Conseil général débattra lundi de ces deux sujets.

Page 9

Une police proche du peuple

On connaît peu à Neuchâtel le rôle de la police de proximité, qui effectue des rondes dans les quartiers de la commune. Carole Jeanneret, 30 ans, auxiliaire de proximité depuis une année, nous raconte sa mission. Interview en

Page 16

Pour la traditionnelle journée des familles, Festi'neuch a collaboré avec le Service des sports de la Ville

Les enfants pourront s'essayer au rugby, au judo mais aussi à la capoeira et au football freestyle. • Photo: archives

Petits festivaliers sportifs à l'honneur

Rugby, football freestyle, capoeira, hip-hop, breakdance et judo sont autant de sports que les petits festivaliers pourront pratiquer dimanche 7 juin à Festi'neuch, à l'occasion de la journée des familles. Pas moins de 600 enfants âgés de 4 à 12 ans pourront participer de 11 à 16 heures à des ateliers sportifs, organisés par le Service des sports de la Ville de Neuchâtel. Les parents accompagnants bénéficieront par ailleurs d'un tarif préférentiel.

C'est une première pour Festi'neuch et la Ville de Neuchâtel. A l'occasion de la traditionnelle journée des familles, le Service des sports va proposer aux enfants qui le souhaitent de participer, dimanche 7 juin de 11 heures à 16 heures, à des ateliers de sport gratuits, animés par des spécialistes. «Nous voulions présenter une large palette de sports aux petits festivaliers», lance Olivier Von Gunten, gestionnaire de manifestations pour le Service des sports. «Pour ce faire, nous avons fait appel à des clubs de la région, avec qui nous collaborons tout au long de l'année.» Ainsi, le rugby sera dispensé par le Neuchâtel-Sports Rugby Club, la capoeira par l'Association Capoeira Neuchâtel, Le hip-hop et breakdance par le Giant studio, le judo par le Judo-Club Cortaillod et le football freestyle par Urban level.

Cadeaux d'arrivée

Afin que tout se déroule au mieux, les enfants, accompagnés de leurs parents, seront encadrés et suivis par une centaine de membres de l'association cantonale des scouts, qui leur distribueront le matériel nécessaire et aiguilleront les 600 enfants attendus. «Chaque participant se verra remettre un fruit, une boisson, un petit sac de sport, des informations sur notre service, une gourde spécialement conçue pour l'occasion et une carte qu'il faudra timbrer après chaque passage à un atelier», explique Olivier Von Gunten. Les différents clubs qui animeront les postes pourront consacrer 15 minutes à chaque enfant, le temps pour eux d'assimiler un mouvement complet. Enfin, pour clore les activités, les participants seront priés de se rendre dès 15h45 sur la place centrale, également appelée Place rouge. «Nous finirons par une session capoeira avec les 600 enfants présents», sourit le gestionnaire de manifestations.

Inscriptions et tarifs

Les prélocations pour la journée des familles sont d'ores et déjà fermées. Néanmoins, il est encore possible pour les petits de s'inscrire sur place, dès 11 heures aux caisses du festival. Attention, les places sont limitées et seuls les 300 premiers arrivés pourront être servis. Par ailleurs, les parents qui inscrivent leurs enfants aux animations du dimanche bénéficieront d'un tarif spécial de 25 francs par billet (max. 2 billets par famille). Là aussi, les places sont limitées.

Une expérience réjouissante

Le Service des sports se réjouit de cette nouvelle collaboration avec le festival neuchâtelois. «Le public de la journée des familles correspond à notre public cible», constate Olivier Von Gunten avant d'ajouter, «si tout se passe bien, une collaboration durable est souhaitable». (lap)

Spectacle de fin d'année de l'école de théâtre du Centre culturel neuchâtelois

Le médecin malgré lui au Pommier

Le metteur en scène Olivier Nicola a pris le parti de faire jouer aux élèves de 3e année de l'école de théâtre du Centre culturel neuchâtelois « Le médecin malgré lui » de Molière avec des masques et dans des costumes somptueux conçus par l'artiste Anne Lehmann. Il en ressort un spectacle intéressant à voir encore jusqu'à la fin de cette semaine.

Huit comédiens amateurs arrivés au terme de leurs trois ans de formation interprètent au Pommier la fameuse comédie de Molière dans laquelle Lucinde, amoureuse de Léandre, perd l'usage de la parole lorsqu'elle apprend que sa mère, Gérontine, veut la marier de force à Horace, un jeune homme fortuné. L'étrange maladie de la fille retarde ce mariage et sa mère, peu convaincue par les discours confus des médecins auxquels elle a demandé conseil, envoie ses domestiques à la recherche d'un carabin capable de la guérir.

Argent et coups de bâton

Lors d'une scène de ménage, Sganarelle, modeste bûcheron et grand buveur, donne des coups de bâton à son épouse Martine. Pour se venger, celle-ci fait croire aux domestiques de Gérontine que son mari est médecin et qu'il a l'extravagance de ne pas vouloir l'admettre. Il est donc nécessaire, parfois, de le battre pour qu'il reconnaisse ses talents. Roué de coups et appâté par l'argent, Sganarelle finit par avouer qu'il est bel et bien médecin.

Stratagème et déguisement

Et c'est en cette qualité que Sganarelle séduit Gérontine, ausculte sa fille, drague la nourrice avant d'apprendre, par Léandre, que Lucinde feint d'être muette pour échapper au mariage que sa mère veut lui imposer. Avec la complicité de Sganarelle, Léandre se déguise en apothicaire et réussit à s'introduire chez Gérontine pour parler avec sa bien-aimée. Celle-ci retrouve subitement la parole pour déclarer à sa mère qu'elle épousera Léandre et personne d'autre !

Masques et costumes somptueux pour les élèves de l'école de théâtre du CCN qui jouent Molière au Pommier. • Photo: Nathalie Jacot

Une farce qui interpelle

Cette pièce est une pétillante farce qui interpelle sur la violence sociale et domestique, le pouvoir, l'abus et l'imposture, explique le metteur en scène. Sganarelle, en revêtant l'habit de médecin et en mettant à profit son habileté à discourir, trompe la société. Par sa métamorphose et ses mensonges, il s'élève dans la hiérarchie sociale et récolte, au passage, argent et respectabilité.

Mettre tout le monde en valeur

Olivier Nicola a cherché à mettre en valeur tous les comédiens. Pour ce faire, il a rajouté à la pièce quelques brefs extraits d'autres comédies de Molière traitant de la médecine. Il a attribué le rôle principal à quatre comédiens qui se glissent tour à tour dans la peau de Sganarelle. Enfin, il a féminisé les rôles de Monsieur Robert, Géronte, Pierre et Valère.

Hommage à la Commedia dell'arte

En référence à la Commedia dell'arte, Oliver Nicola a demandé aux comédiens de jouer masqués. Ce choix s'est imposé parce que, d'une part, ce courant théâtral a influencé toute l'œuvre de Molière et que, d'autre part, les élèves ont pu se familiariser avec différents types de masques durant leur formation. Le résultat final est étonnant.

Pommier, jeudi à 20h, vendredi et samedi à 20h30 et dimanche à 17h.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Jusqu'au 12 septembre, exposition « Voyageurs au Levant et dans la Grande Asie du XVIIe au XIXe siècle ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Jusqu'au 3 janvier 2010 : « Le monde selon Suchard ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.
Samedi 6 et dimanche 7 juin à 16 heures, démonstration, fabrication, moulage et décor par les participants, démonstration avec dégustation par les chocolatiers Francis Jacot et Blaise Descombes, Noiraigue. Réservation indispensable : tél. 032 717 79 25/20 ou mahn@ne.ch

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Du 4 juin au 2 août, exposition MéTèKi ? Vernissage, jeudi 4 juin à 18h30. Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition « parce Queue ». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Caves du Palais, jusqu'au 7 juin, exposition de la Fondation La Chrysalide : « Si un jour je meurs ». Ouvert ma à sa de 14 à 19 heures, di de 10 à 17 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), ouvert me-di de 11 à 17 heures. Fermé du 3 au 12 juin. www.cdn.ch

Espace Alizarine (Passage Marval 1), jusqu'au 6 juin, exposition Philippe Roulet, crayons de couleur. Ouvert me à sa de 15 à 18 heures et sa de 11 à 12 heures.

Galerie Ditesheim (Château 8), jusqu'au 5 juillet, exposition Miklos Bokor, peintures récentes. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 14 juin, exposition Fabienne Samson, estampes digitales et Alexandre Urfer, sculptures en verre. Ouvert du ma au di de 14 heures à 17h30.

Conférences

Brasserie Le Jura, (rue de la Treille 7), mercredi 3 juin à 20 heures, Café de l'Europe : « Activités de recherches européennes en microtechnique », par le Prof. Pierre-André Farine. Entrée libre.

Auditorium Campus Arc 1 (Espace de l'Europe 21), mardi 9 juin à 19 heures, conférence-concert : « Les liens mystérieux », par Jean-Luc Darbellay, compositeur. Illustration musicale par les étudiants de la HEM.

L'actualité culturelle

Vente paroissiale

La Paroisse réformée de Neuchâtel invite la population à la vente de paroisse des Valangines, vendredi 5 juin.
Ce rendez-vous sera l'occasion pour les visiteurs de se retrouver dans une ambiance conviviale et de se procurer des livres, DVD, BD, plantes. Des jeux sont prévus pour les enfants et chacun pourra se restaurer à toute heure (raclette à partir de 17 heures). Venez nombreux participer à la fête.
Paroisse des Valangines, vendredi 5 juin de 10 à 22 heures.

80e anniversaire des orgues de Notre-Dame

Le cycle «Bourdons et voix célestes» se poursuit ce dimanche à l'Eglise rouge, avec un récital de Guy Bovet. Concertiste, compositeur et enseignant de renommée internationale,

Guy Bovet *(photo archives)* titulaire des orgues de la Collégiale jusqu'en mars 2009, interprètera des pièces extraites de la «messe luthérienne» de Jean-Sébastien Bach, le prélude et triple fugue en mi bémol, ainsi que trois préludes sur le Kyrie.
L'organiste neuchâtelois montrera les possibilités qu'offre cet orgue symphonique au-delà du répertoire musical des XIXe et XXe siècles qui correspond plus particulièrement à ce type d'instrument.
Afin d'aider à couvrir les frais d'organisation et soutenir l'entretien de l'orgue, une souscription spéciale est lancée. Pour des dons de Fr. 80.–, Fr. 150.– ou Fr. 300.–, un tuyau d'orgue gravé sera remis à chaque donateur à l'issue d'une présentation des grandes orgues.
Basilique Notre-Dame, dimanche 7 juin à 17h30.

MéTèKi ?

Prolongeant les thèmes de NeuchàToi 2009, l'exposition *MéTèKi* visible dès le 4 juin au Musée d'ethnographie invite à questionner un double enjeu en matière de construction identitaire et d'intégration sociale : celui d'être à la fois jeune et musulman à Neuchâtel aujourd'hui.
Conçue par un groupe d'étudiantes en ethnologie, l'exercice interroge sur les discours et les stéréotypes communément projetés sur cette population. A commencer par ceux qui la voudraient uniforme et souhaitent que chaque membre, chaque problème ou chaque dérapage implique sa totalité.
L'exposition développe la métaphore du cirque pour échafauder son propos et sa mise en scène. En invitant le spectateur à pénétrer dans le «cirque» aux discours braqués sur les jeunes musulmans, l'exposition orchestre aussi un renversement de perspective amenant à questionner le rapport spectateur-acteur, à explorer les coulisses du spectacle et à resituer l'individu par delà son rôle imposé.
Musée d'ethnographie, rue St-Nicolas 4, du 4 juin au 2 août. Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 17 heures. Vernissage, jeudi 4 juin à 18h30.

L'excellent trio de jazz d'Aureliano Marin en concert à Neuchâtel

Tangos, jazz et milongas

A l'intiative de Sandra Ibanez Steiner et de l'Association Maloka, le Tango Aureliano Club se produira au Passage mercredi prochain. Ce trio de tango-jazz argentin donnera un concert – d'une durée de 1h15 environ – alternant les classiques que sont Gardel, Yupanqui et Mores et les compositions d'Aureliano Marin lui même. Maloka entend ainsi promouvoir la musique sud-américaine dans le canton.

L'Argentin Aureliano Marin a fondé avec Esteban Ochoa et Martin Rovaretti un trio de tango-jazz. • Photo : sp

C'est le jeune et talentueux Aureliano Marin qui a créé il y a quelques années le trio qui porte son prénom. Son groupe a rencontré très vite un grand succès à Buenos-Aires tant auprès de la presse que du public et des musiciens spécialisés. Aureliano Marin compose, chante et s'accompagne à la contrebasse et à la guitare tandis qu'Esteban Ochoa est au piano et à l'accordéon et Martín Rovaretti à la batterie, au cajón et au djembé. La particularité de ce groupe consiste à arranger des tangos et milongas célèbres pour un trio de jazz.

Cool tango

L'Aureliano Tango Club a verni son premier CD intitulé *Cool Tango* en 2006 dans un club de jazz très connu de Buenos-Aires. Le groupe a ensuite enchaîné les concerts à succès au Théâtre Libertador de Córdoba, au Festival international de tango de la capitale argentine, au Festival «Tango Joven» au Palais des Glaces et à l'Auditorium Parco Della Musica à Rome.

Au Buskers en 2007

En 2007, le Tango Aureliano Club sort un deuxième CD intitulé *L'inmune* et entame une seconde tournée en Europe qui passe par l'Espagne, l'Italie, la France et la Suisse. Le trio se produit alors notamment au Busker's Festival, à Fête la terre, à Berne, à Romainmôtier et à La Chaux-de-Fonds.

Voix noire et mélodique

Un journaliste argentin a dit d'Aureliano Marin qu'il s'était révélé comme l'un des jeunes interprètes les plus prometteurs de la décade. Ses qualités sont évidentes : il a une formation classique, il chante et joue juste, il ne crie pas, il module sa voix. Bref, il s'agit d'un véritable artiste, à la voix noire et mélodique, qui ne fait preuve d'aucun mauvais goût.

Théâtre du Passage, mercredi 10 juin, 20h.

Chronique culturelle

Vive le Sénégal !

Samedi, l'Amicale sénégalaise de Neuchâtel organisait une soirée culturelle à la Cité universitaire. Une réussite à tous points de vue ! Une kyrielle de jolies femmes en boubous colorés, des mecs sapés comme pas deux, de la bouffe excellente, des boissons sucrées au gingembre et de la bonne musique… écoutée par un public nombreux composé d'autant d'Africains que de Neuchâtelois. Quel bel exemple d'intégration ! La soirée fut marquée par le «showcase» de Junior Tshaka et du rappeur sénégalais Didier Awadi que l'on retrouvera avec plaisir dimanche après-midi sur la grande scène de Festi'neuch. Alors que la révolte du premier est encore tout empreinte d'espoir et d'idéalisme, celle du second très marquée politiquement passe par la révolution. Poing levé à la Tommie Smith et John Carlos, Awadi invite l'Afrique à se révolter. Et il a raison. Avis aux intéressés : l'Amicale organise un voyage accompagné au Sénégal à Pâques de l'année prochaine. Encore une belle façon d'apprendre à mieux se connaître les uns, les autres.

Patrice Neuenschwander

Publicité

Pierre Grosjean

REMPLACEMENT PARE-BRISE – CONDITIONS SPÉCIALES

et nettoyage complet véhicule gratuit

Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Route des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier

E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE FCR

Fédération des Carrossiers Romands

Splendide au niveau esthétique, le dernier Almodovar présente une intrigue peu convaincante

« Etreintes brisées »: pas de quoi en faire un plat

Laure-Anne Pessina

Salué par la critique, le dernier Almodovar, « étreintes brisées », présente néanmoins de sévères lacunes. Rythme peu soutenu, intrigue alambiquée, jeux d'acteurs masculins moyens... le film doit son salut à la fabuleuse Pénélope Cruz, qui irradie littéralement l'écran. Pur régal au niveau esthétique (couleurs flamboyantes, atmosphères bien rendues), le dernier long-métrage du réalisateur espagnol, présenté récemment à Cannes, trahit malheureusement un certain manque d'inspiration.

Matteo Blanco (Lluis Homar), réalisateur de films, souffre de cécité. Sa vue, il l'a perdue 14 ans en arrière dans un terrible accident de voiture, qui coûta la vie à Léna (Pénélope Cruz), la femme de sa vie. Depuis, l'homme ne répond plus qu'au nom d'Harry Caine, pseudonyme qu'il utilise pour signer ses écrits littéraires et ses scénarios. Il vit avec Judith (Blanca Portillo), sa directrice de production et le fils de cette dernière, Diego. Un soir, le jeune homme fait une overdose et se retrouve à l'hôpital. Durant sa convalescence, Matteo lui confie les détails de son passé, son histoire d'amour fou avec Léna, compagne d'un vieil homme riche, son film, la jalousie… l'orgueil.

Embrouillé

L'histoire est pour le moins compliquée et on peine d'entrée à s'y retrouver. Une confusion qui ne permet pas à de réelles émotions de s'installer. Après *Tout sur ma mère* ou *Volver,* on attendait d'Almodovar qu'il fasse appel à nos sens les plus engourdis, qu'il tire des larmes de nos yeux captivés, qu'il transforme nos moues de citadins en éclats de rire, qu'il nous dérange… il n'en est rien. Comme si le réalisateur s'était tellement préoccupé de livrer une œuvre parfaite du point de vue esthétique, qu'il en avait oublié de soigner l'intrigue. Il faut toutefois admettre que les références à ses propres films *(Femmes au bord de la crise de nerf)* ainsi que celles à Hitchcock, notamment, font mouche. On retiendra également une Pénélope Cruz à couper le souffle et un esthétisme sans failles. (lap)

La Ville jeune

Temple du Bas, jusqu'au 11 juin, exposition Les Chatons, dessins/BD. Entrée libre. Les mercredis 3 et 10 juin de 14 à 17 heures et samedi 6 juin de 11 à 16 heures, ateliers dessins/BD. Renseignements: tél. 079 632 50 53.

Case à chocs (Quai Ph.-Godet 20), samedi 6 juin à 21h, Blood III-Bloodbath: indus, hardcore, frenchcore, hard D'n'B. Prélocation Petzi: Fr. 28.–. www.case-a-chocs.ch

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), mercredi 10 juin à 21h30, rock cuivré et ska de comptoir, rockdance floor, etc.: La Scana del Domingo. www.barking.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Installations extérieures: 9h à 20h (mi-juin à mi-août: 21h).
La piscine intérieure sera fermée au public vendredi 5 juin dès 17h30 (sortie de l'eau à 16h45) en raison du Swimathon 2009.

Piscine de Serrières
Horaire: 9h à 19h (mi-juin à mi-août: 20h).

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football corporatif
Mercredi 3 juin, terrain des Charmettes, 18h45, FEEN Fête Uni-Medtronic-Kyphon, groupe B.
Jeudi 4 juin, terrain des Charmettes, 20h15, Chicken-Baxter, groupe A.
Lundi 8 juin, terrain des Charmettes, 20h15, Casa d'Italia-Baxter, groupe A.

Football
Vendredi 5 juin, Pierre-à-Bot terrain naturel, 20h15, Audax-Centre portugais, vétérans.
Vendredi 5 juin, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Espagnol-Dombresson, vétérans.
Mercredi 10 juin, Pierre-à-Bot terrain naturel, 18h, Serrières-Le Parc, juniors D.
Samedi 6 juin, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 9h, Serrières-Etoile, juniors E.
A 10h45, Serrières-Marin, juniors D.
A 13h, Audax-Boudry, juniors A.
A 16h, Serrières I-Belfaux, 2e ligue inter.
A 18h30, Serrières II-Marin, 2e ligue.
Dimanche 7 juin, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, Helvetia-Cornaux, 4e ligue.
A 13h, Audax-Les Bois, 4e ligue.
A 15h30, Espagnol-Couvet, 3e ligue.
Mercredi 10 juin, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax-Serrières II, 2e ligue.

Hockey sur gazon
Samedi 6 juin, Pierre-à-Bot ancien terrain synthétique, 11h, Piranhas HC Erlach-Black boys Genève, juniors B.
Dimanche 7 juin, Pierre-à-Bot ancien terrain synthétique, 11h, Neuchâtel HC-Servette HC Genève, LNA.

Le Conseil communal sollicite 1,5 million de francs pour panser les blessures de la mauvaise saison

L'hiver laisse une facture salée

Alors que l'été est à la porte, les importantes chutes de neige du 31 décembre et la période glaciaire qui a suivi sont encore dans toutes les mémoires. Les conditions extrêmes qui ont prévalu l'hiver passé ont laissé de profondes traces qu'il s'agit maintenant d'effacer. Pour consolider des falaises et réparer des revêtements routiers, le Conseil communal sollicite un crédit de 1,5 million de francs. Le Conseil général se prononcera lundi.

Exceptionnel, l'hiver passé a laissé une facture salée sur laquelle le Conseil général est appelé à se prononcer. Dans son rapport, le Conseil communal rappelle tout d'abord les faits : les chutes de neige lourde et mouillée du 31 décembre ont surpris tout le monde et fait davantage de dégâts que l'ouragan Lothar en 1999 ! Les équipes de la Voirie renforcées dès la rentrée du lundi 5 janvier par des entreprises privées ont fait l'impossible pour dégager routes et trottoirs tout en ramassant les ordures ménagères.

30'000 m² de routes à réparer

Parallèlement, les Parcs et promenades et le Service des forêts sont intervenus massivement pour dégager des routes coupées par des arbres et sécuriser les parcs publics. Pas moins de 70 arbres furent déracinés ou abattus en milieu urbain et 600 tonnes de sel répandues, soit cinq fois plus que lors d'un hiver ordinaire. Aujourd'hui encore, le passage piétonnier qui traverse le vallon de la Serrière est fermé pour raison de sécurité. Les routes ont elles particulièrement souffert du gel. Au point que 30'000 m² de revêtement doivent être réparés de toute urgence.

2,2 millions pour les routes

Au final, la facture est salée. Le travail de déneigement et de sécurisation du domaine arboré effectué par le personnel de la Ville et des tiers représente un coût de 930'000 francs sans compter les prestations fournies par des chômeurs et des requérants d'asile payés par la Confédération. Les dégâts se montent quant à eux à 3,3 millions : 500'000 francs pour les arbres déracinés, 100'000 francs pour le reboisement, 136'000 francs pour la réhabilitation du chemin pour piétons du vallon de la Serrière, 323'000 francs pour consolider des falaises à Serrières et à l'Orée et 2,2 millions pour réparer des routes !

Purges et filets de protection

Dans le vallon de la Serrière, les murs de soutènement du chemin vont être renforcés et la passerelle remplacée par une construction métallique. Philip Morris participe pour 40'000 francs à ces travaux. A la rue de l'Orée, la paroi rocheuse sera purgée puis truffée de clous de retenue et enfin enveloppée de filets de protection. A Serrières, la falaise qui surplombe le chemin de la Papeterie sera elle aussi purgée et un filet de protection remplacé.

Intervention en profondeur

Un gros travail d'entretien doit être effectué très vite sur les routes communales endommagées par le gel. Pas moins de 600'000 francs seront dépensés cette année pour des pontages de fissures et autres renouvellements de la couche d'usure. Cette somme affectera le compte de fonctionnement 2009 des Travaux publics. Un investissement de l'ordre d'un million de francs sera effectué cette année encore pour agir plus en profondeur et 1,2 million figurera à la planification financière pour des renouvellements de chaussées anticipés.

Investissements à prévoir

Pratiquement, des travaux seront notamment entrepris cette année sur les avenues, faubourgs, chemins, rues et routes communales suivantes : Prises, Vy-d'Etra, Sainte-Hélène, Portes-Rouges, Fahys, Joran, Cadolles, Brévards, Alpes, Sablons, Usines, Lac, Hôtel-de-Ville, Terreaux, Chaumont, Concert et Battieux. Au total, ce sont 27'282 m² de surface routière qui sont à refaire ! Et ce n'est pas tout ! Des travaux plus importants seront effectués l'an prochain sur la couche de fondation de certaines routes ainsi que sur la couche plus profonde qui renferme les conduites. Les coûts de ces travaux seront inclus dans les investissements prévus pour ces quatre prochaines années.

Achat de jeunes arbres

Enfin, une centaine de milliers de francs seront prélevés sur trois ans dans le fonds des arbres pour acheter des graines et de jeunes arbres nécessaires au reboisement. En résumé, la facture de l'hiver s'établit ainsi : 825'000 francs viendront alourdir les comptes de fonctionnement 2009 de la Ville qui devra de plus investir 1,459 million en 2009 et 1,2 million en 2010 pour réparer les dégâts ! Le Conseil général se prononcera lundi sur le premier de ces deux crédits d'investissement nécessaires pour préserver les infrastructures communales d'une importante dégradation. (pn)

Ce n'est pas demain la veille que le funiculaire qui relie l'Ecluse au Plan poursuivra jusqu'à Denis-de-Rougemont.

La commission scolaire sera remplacée

Coup d'arrêt

Le funiculaire Ecluse-Plan ne grimpera pas jusqu'à Pierre-à-Bot et celui de Chaumont ne plongera pas jusqu'au Laténium. Trop cher par rapport aux capacités financières de la Ville ! Quant à la commission scolaire, elle cède la place dès la rentrée d'août à un conseil d'établissement scolaire consultatif sans compétences exécutives. Le Conseil général débattra lundi de ces deux sujets.

En 1997, le Conseil général acceptait une motion popvertssol demandant la prolongation du funiculaire Ecluse-Plan jusqu'à Denis de Rougemont, dans le haut de la ville. Une année plus tard, le groupe socialiste faisait passer une motion réclamant le prolongement du funiculaire de Chaumont jusqu'à Monruz.

L'hiver a laissé des traces profondes dans le paysage urbain, qu'il s'agit maintenant d'effacer. La facture sera salée...

dès la rentrée par un conseil d'établissement scolaire

t pour les funiculaires

Cher le kilomètre !

Avec 120'000 passagers par an, le funiculaire de Chaumont connaît une fréquentation en hausse constante. Les études menées par l'EPFL à la demande du Conseil communal et des TN montrent que son intérêt est surtout touristique et que, même si le Littorail était prolongé jusqu'à Marin via Monruz, le potentiel n'est pas suffisant pour rentabiliser des travaux estimés entre 28 et 40 millions selon les variantes. Il en coûterait 65 millions pour prolonger sur un kilomètre environ le funiculaire du Plan vers Pierre-à-Bot.

Ces montants sont disproportionnés compte tenu des capacités financières de la Ville, estime le Conseil communal qui a d'autres priorités en ce qui concerne les investissements. L'exécutif propose d'attendre la réalisation du Transrun avant de réexaminer la question.

La fin des commissions scolaires

En juin 2008, le Grand Conseil a voté une loi qui signait l'arrêt de mort des commissions scolaires. Celles-ci seront remplacées dès la rentrée par des conseils d'établissements scolaires, organes consultatifs de l'exécutif qui reprendra les compétences des anciennes commissions scolaires. Le Conseil général se penchera lundi sur le règlement régissant le conseil d'établissement de Neuchâtel.

Force de proposition

Force de proposition, organe de participation, ledit conseil sera consulté par le Conseil communal avant toute décision importante. Il se composera d'un représentant de chaque groupe du Conseil général, de trois enseignants, de trois parents d'élèves, d'un représentant du Service de la jeunesse, d'un représentant de la direction des Ecoles et du conseiller communal en charge de l'instruction publique.

Compétence communale

Les trois parents seront élus par un conseil des parents constitué de deux délégués par collège élus lors d'assemblées réunissant les parents au niveau des trois secteurs de la ville : les secteurs ouest (Charmettes, Vauseyon, Serrières), centre (Parcs et Promenade) et nord-est (Acacias, Maladière, Crêt-du-Chêne et Chaumont). Le Conseil communal veut à travers ce règlement instaurer un esprit de partenariat dans le conseil d'établissement scolaire. Il insiste sur la nécessité pour les communes de conserver la maîtrise de l'enseignement obligatoire et de l'accueil pré et parascolaire. (pn)

Vente de la Sapinière

Le Conseil général devra également se prononcer lundi sur la vente d'une maison et de terrains à Chaumont. La Ville est propriétaire au chemin du Signal 41 d'un bâtiment de dix pièces construit vers 1895 et de ses dépendances ainsi que d'un vaste terrain de quelque 25'500 m^2. Ce domaine dit de la Sapinière est en zone villa mais frappé d'une interdiction de construire à moins de 30 mètres de la forêt. Le Conseil communal propose de le diviser en deux lots et de vendre le premier à une famille souhaitant s'établir à Chaumont. Celle-ci acquerra pour 750'000 francs l'immeuble et ses dépendances (estimé à 550'000 francs) ainsi que 5'999 m^2 de dégagement à quoi s'ajoute un second terrain, de 2'340 m^2, destiné à accueillir une nouvelle construction. Le Conseil communal entend vendre les 17'199 m^2 de forêt sans grand intérêt à un tiers intéressé pour 52'000 francs. Cette somme sera versée cas échéant dans le fonds forestier de réserve.

La fabrique de cigarettes Philip Morris a inauguré son nouveau centre de recherche et développement à Serrières

Un centre de recherche à l'américaine

Impressionnant…C'est le mot qui vient à l'esprit lorsque l'on observe le nouveau bâtiment de Recherche et Développement (R&D) de Philip Morris, sis à Serrières et inauguré récemment. Colossal du point de vue architectural et hautement écologique, le nouveau « campus » pourra à terme accueillir quelque 550 personnes, parmi lesquelles des chercheurs venus du monde entier. Leur mission ? Plancher sur les moyens de réduire les effets nocifs du tabagisme.

Il n'aura pas fallu plus de trois ans à Philip Morris (PMI) Neuchâtel pour se doter d'un nouveau bâtiment dédié au développement et à la recherche, sur les rives de Serrières. Le Campus Research & Development (R&D), long de 102 mètres et large de 79 mètres, a été inauguré récemment par les célèbres cigarettiers. Il abrite d'ores et déjà plusieurs centaines de scientifiques de renommée internationale – notamment le personnel émanant de l'ancien site R&D à Neuchâtel –, qui œuvrent à la réduction des effets nocifs de la cigarette.

Une cigarette saine ?

Terminé au début de l'année 2009, le bâtiment Campus R&D regroupe toutes les activités non industrielles de recherche et de développement de la fabrique. Mais Neuchâtel n'a pas l'exclusivité en la matière. Des centres du même type que celui de Serrières existent par ailleurs à Cologne (Allemagne) et à Louvain (Belgique). Les scientifiques œuvrant pour Philip Morris, triés sur le volet en fonction de leur expérience, s'attèlent à améliorer la compréhension scientifique générale des effets de la cigarette sur la santé, à mettre au point des modifications de produits et des modèles pour réduire ces effets et à développer des méthodes sûres d'évaluation de l'efficacité de ces modifications.

L'eau du lac et l'énergie solaire passive sont utilisés pour le bon fonctionnement du bâtiment.

Un confort extravagant

Côté confort et architecture, le nouvel édifice assure. Réception, restaurant, terrasses, salle de conférence (200 places), bibliothèque, salle de sport, parking souterrain (265 places) et nombreuses zones de détentes sont à disposition des collaborateurs. Lors de l'inauguration officielle, les visiteurs ont pu découvrir ce bijou de technologie et ses annexes. « Pour se rendre au fitness, chaussures, shorts, t-shirts et linge ne sont pas nécessaires, car tout est fourni sur place », s'est amusé Rémy Voirol, chancelier de la Ville. Plusieurs zones, les espaces de projet, notamment, offrent par ailleurs une vue panoramique imprenable sur le lac et les Alpes. En été, la réception, les cafétérias et le restaurant du rez-de-chaussée s'ouvrent sur une terrasse en bois orientée sud et entourée d'eau. Le bâtiment intègre par ailleurs plusieurs concepts environnementaux. Ainsi, l'eau du lac est utilisée pour refroidir l'édifice, des dispositifs de récupération de chaleur et de régulation de vitesse sont intégrés dans les systèmes de ventilation et l'énergie solaire passive est utilisée pendant l'hiver. Enfin, en harmonie avec l'environnement local, le toit est composé de surfaces alternées de verre et de plantes. (lap)

Le Conseiller communal Alain Ribaux se félicite de la construction du Campus R&D, qu'il a pu visiter

« Je me sens à Manhattan »

Inauguré en fin de semaine dernière, le nouveau centre de recherche de Philip Morris, a su séduire les visiteurs et les politiques. Le directeur de la promotion économique de la Ville, Alain Ribaux, donne son point de vue.

Terrasse, salle de sport ultramoderne, vue panoramique… le Campus R&D semble démesuré en matière de confort et de paysage… N'est-ce pas un peu trop pour notre ville ?

Nous ne sommes certes pas habitués à ces standards à Neuchâtel, mais cela ne veut pas pour autant dire que c'est excessif. Au contraire, cela prouve que la construction de ce genre d'édifice est possible dans notre région. Ça ne peut que nous donner des ailes. Le bâtiment est vraiment incroyable. A l'intérieur, je me sens à Manhattan.

OFS, Campus Arc, implantation de l'EPFL, Neuchâtel semble en pleine mutation…

Neuchâtel est en effet en train de devenir un pôle important pour la recherche, et ce quel que soit le domaine. Je m'en félicite. La recherche attire la recherche et le foisonnement de scientifiques ne peut que paraître attractif pour d'autres chercheurs.

Concrètement, quels sont les avantages de l'implantation du nouveau bâtiment de Philip Morris ?

Nous pouvons espérer qu'un certain nombre de scientifiques prendront racine à Neuchâtel et participeront de ce fait à la vie sociale, culturelle et artistique de la ville. Situé à la porte sud-ouest de la cité, le Campus R&D, bien visible, est également un atout en terme d'image. Au niveau architectural, ça a de la gueule.

L'entreprise Philip Morris a beau se doter de centres, elle reste pour l'heure productrice de produits nocifs. Cela ne vous dérange-t-il pas au niveau éthique ?

Philip Morris est contrainte de trouver des solutions pour que son produit soit acceptable. Le nouveau centre symbolise donc la volonté de faire mieux, et d'obtenir des standards compatibles avec la santé des gens. La Ville, la région et le Canton ne peuvent que s'en féliciter. (lap)

En chiffres…

Philip Morris international est la société la plus importante de tabac internationale, avec sept des plus grandes marques mondiales, dont Marlboro, la marque de cigarettes numéro 1 dans le monde.

Elle emploie plus de 75'000 personnes et ses produits sont vendus dans 160 pays. 300 millions de francs sont investis chaque année dans la recherche et le développement.

A propos...

A armes inégales

Aux âmes bien nées, la valeur attend parfois le nombre des années. Permettez-nous l'espace d'un instant de revisiter cette célèbre maxime de Corneille pour saluer l'extraordinaire expérience que vient de vivre Susan Boyle. Cette Écossaise de 48 ans, est dotée, comme le disent les tabloïds, «d'un physique ingrat». Alors que la victoire lui semblait naturellement acquise au concours du meilleur talent, l'infortunée candidate a été battue en finale, puis hospitalisée. Epuisée par la pression médiatique liée à l'émission-spectacle préférée des sujets de sa gracieuse Majesté, Susan n'a pas résisté. Pas évident de devenir célèbre du jour au lendemain…

Mais que de chemin parcouru en si peu de temps. Quelle transformation ! Oubliés la coupe de cheveux hirsute, les sourcils en bataille, la robe démodée et les bas de contention. Bonjour les perles et les paillettes, l'audimat et l'éphémère. Le naturel lui aurait-il permis de faire face à la machine business ? Encore eût-il fallu ne pas être lâchée par les siens et bénéficier d'une santé mentale forte. Une autre vedette a suivi le même parcours, une transformation physique davantage «people». A l'époque, Céline Dion a su, elle, saisir sa première chance. Susan Boyle vient de rater sa dernière.

Rémy Voirol

Chantier rue du Rocher

Déviation des lignes 9, 9b et S

La rue du Rocher sera fermée dans le sens descendant entre les arrêts Rocher et Ermitage, en raison de travaux, **du 2 juin au 5 juillet.**

En direction de la Place Pury, les autobus de la ligne 9 emprunteront la rue Matile et desserviront tous les arrêts. L'arrêt Rocher en direction de la Place Pury sera déplacé.

La ligne 9b desservira tous les arrêts jusqu'à Fontaine-André, puis fera demi-tour et redescendra en direction de la Place Pury, sans passer par la rue Matile. Les arrêts de la rue Matile seront desservis par la ligne 9 déviée, dans le sens ouest-est.

La ligne S sera également détournée par la rue Matile à la descente. Les Transports publics remercient les voyageurs pour leur compréhension.

La Ville officielle

Les séances du Conseil général sont publiques

Nominations et rapports à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 8 juin 2009 à 19h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Nominations

09-113
Nomination d'un membre au sein du Conseil intercommunal du Syndicat du Théâtre Régional de Neuchâtel, en remplacement de M. Pierre-Alain Storrer (UDC), démissionnaire.

09-114
Nomination d'un membre au sein de la Commission financière, en remplacement de M. Pierre-Alain Storrer (UDC), démissionnaire.

09-115
Nomination d'un membre au sein de la Commission spéciale «Millénaire 2011», en remplacement de M. Pierre-Alain Storrer (UDC), démissionnaire.

09-116
Nomination d'un membre au sein de la Commission spéciale des énergies, en remplacement de M. Pierre-Alain Storrer (UDC), démissionnaire.

Rapports du Conseil communal

09-012
Rapport du Conseil communal, concernant le conseil d'établissement scolaire et le partenariat au sein des écoles de la Ville de Neuchâtel.

09-014
Rapport du Conseil communal, concernant les coûts liés aux conditions hivernales 2008-2009.

09-010
Rapport du Conseil communal, concernant la vente d'un immeuble à Chaumont.

09-009
Rapport d'information du Conseil communal, concernant la prolongation des funiculaires Ecluse-Plan et la Coudre-Chaumont.

Autres objets

07-403
Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est demandée, par M. Blaise Péquignot et consorts, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-404
Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau) : fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-505
Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endettement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

08-613
Interpellation des groupes ULR, UDC et PopVertsSol, par MM. Blaise Péquignot, Steven Bill et Nicolas de Pury, concernant «L'avenue des Alpes et la sécurité des piétons en particulier».

09-603
Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Récupération des déchets : quelle information à la population ?».
Le Conseil communal a répondu par écrit à l'interpellation précitée en date du 4 mai 2009.

09-302
Motion du groupe socialiste par Mme Martine Docourt et consorts, intitulée «Renforcer le tri et la collecte des déchets recyclables».

09-505
Postulat de Mme Dorothée Ecklin, PopVertsSol, pour la participation des Parlements au Réseau des Trois villes.

09-402
Proposition du groupe PopVertsSol, par Mme Catherine Loetscher Schneider, concernant le ramassage des déchets verts.

09-403
Proposition dont l'urgence est demandée, de M. Philippe Loup (socialiste), concernant le rôle de la Commission spéciale Millénaire.

09-506
Postulat dont l'urgence est demandée du groupe socialiste, de M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulé «Quel passage à la CPU».

Neuchâtel, le 18 mai 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

A louer

La gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel met en location :

Fahys 93 à Neuchâtel

Un appartement de 5½ pièces
au 9e étage
Loyer en fonction des revenus :
maximum Fr. 1'596.– + charges
Dès le 1er juillet 2009 ou à convenir

Un appartement de 5½ pièces
au 8e étage
Loyer en fonction des revenus :
maximum Fr. 1'546.– + charges
Dès le 1er juillet 2009 ou à convenir.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.

La chronique de...

Electrification de la ligne Neuchâtel – Le Locle (I)

Les déboires financiers qu'occasionnait la ligne ferroviaire privée (JB) Neuchâtel – Le Locle incitèrent le Canton à l'acquérir, après une campagne politique mouvementée entre « rachatistes et antirachatistes » et la votation du 29 juin 1884. L'Etat exploita donc lui-même à perte son « Jura Neuchâtelois ».

Les CFF ne rachetèrent le JN qu'au 1er juillet 1913, au terme d'une négociation menée de 1909 à 1912, pour une somme de 10 millions de francs plus basse que ne l'espéraient les Neuchâtelois.

L'exploitation à la vapeur coûtait cher et la forte pente du tracé presque constamment à 27 ‰, exigeait une importante consommation de charbon. Le Canton avait d'ailleurs étudié une électrification dès 1909 dans l'espoir d'un rendement positif. Avec aussi la volonté de rendre les déplacements plus confortables et plus rapides, la vitesse des trains à vapeur n'excédant alors pas 25 à 35 km/h en raison de la pente.

Les CFF entreprirent l'électrification de leur réseau en courant 15 KV 16 2/3 Hz selon un calendrier qui s'échelonna en fait de 1919 à 1960. Les travaux d'électrification de l'ancien JN débutèrent en 1928 et coûtèrent quelque 12,5 millions de francs, dont 4,2 millions pour les tunnels seuls, sans compter l'achat des locomotives.

Si la pose de la caténaire à l'air libre n'entraîna guère de complications, celle en tunnels fut difficile. Ceux-ci étaient, (et sont toujours) au nombre de 6 et mesuraient respectivement 678 mètres pour celui du Gibet (entre Vauseyon et les Deurres), 116 et 118 mètres pour ceux de la Luche et de la Sauge (en dessous de Chambrelien), 3260 et 1354 mètres pour ceux des Loges et du Mont Sagne (avant et après les Convers), et 254 mètres pour celui de la Combe, à l'entrée de La Chaux-de-Fonds. Soit ensemble une longueur totale de 5780 mètres.

Réfection de la maçonnerie dans le tunnel de la Combe.

Anciens, puisque datant de 1858, 1859 et 1860, au profil ogival et irrégulier, plus resserrés que le minimum admis aujourd'hui, trop étroits dans leur partie supérieure, trop bas enfin, il fallut les modifier. Leur état était déficient. Construits à l'économie, aux voûtes en matériaux et ciments médiocres, ils avaient mal supporté les fumées corrosives et les infiltrations d'eau. Leur adaptation à la circulation électrique s'avéra donc compliquée.

Le plan de roulement dans les quatre petits tunnels, et, forcément, à leur proximité, fut abaissé en 1928. Les travaux furent menés de nuit de façon à ne pas interrompre le trafic, donc selon un horaire assez restreint. Ces contraintes compliquèrent la tâche des ingénieurs. (A suivre)

Y.D.

A travers l'histoire

Vers 1900-1905 le théâtre et l'Hôtel du Lac avec son balcon métallique sous lequel se rencontraient les étudiants et les groupements de jeunes en fin de semaine, démoli vers 1960 et remplacé par le bâtiment actuel haut de sept étages.

La Ville officielle

Programme NeuchàToi spécial jeunes 2009

Expositions

NeuchàDire

Du 20 avril au 4 juillet au CPLN, Maladière 82-84, du lundi au vendredi de 8 à 20 heures.

Mariages forcés ou force du mariage ?

Du 20 mai au 4 juillet à la médiathèque CPLN, Maladière 82-84, de 8 à 20 heures.

Ces jeunes que l'on connaît si bien ?

Du 25 mai au 9 juin au péristyle de l'Hôtel de Ville. Ouvert de 7 à 19 heures, samedi de 9 à 17 heures.

Intégrés ?

Du 25 mai au 9 juin au péristyle de l'Hôtel de Ville. Ouvert de 7 à 19 heures, samedi de 9 à 17 heures.

MéTèKi ?

Du 4 juin au 2 août au Musée d'ethnographie, rue St-Nicolas 4. Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 17 heures. Vernissage jeudi 4 juin à 18h30.

Etre jeune et musulman aujourd'hui à Neuchâtel. Une exposition qui interroge plus particulièrement les discours et les stéréotypes en développant la métaphore du cirque.

Voulez-vous souper avec moi ?

Juin/septembre

Pour faire découvrir leur univers et celui de leurs jeunes, des familles musulmanes invitent à souper des familles d'ici et d'ailleurs. Sur inscription, une liste de 20 familles musulmanes est à disposition aux numéros suivants : 032 910 52 30/32 ou 079 206 40 93.

Sur les traces des jeunes

7 juin de 10 à 18 heures

ACMN/ANEFM, rue des Tunnels 36

Association bienfaisance islamique, Guillaume-Farel 24

Union des jeunes d'Anatolie de Neuchâtel, rue du Vignoble 27

Deux journées durant, sept centres musulmans du canton ouvrent leurs portes aux visiteurs. L'accent est mis, par le biais d'expositions et d'animations diverses, sur les relations des jeunes avec leurs centres religieux.

Retrouvez tout le programme sur le site Internet : www.neuchatoi.ch

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jürg Zulauf, architecte à Berne (M. Rausser & J. Zulauf Architekten ETH BSA SIA), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'un bâtiment existant 86, chemin de la Combe-d'Enges, article 9642 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Madame Marie-Claude Ormond. Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Geninasca, architecte à Neuchâtel (Geninasca & Delefortrie SA), d'un permis de construire pour la construction d'une auberge de jeunesse et d'un garage souterrain à la rue de l'Ecluse, article 10810 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation «Au Suchiez». (Nouvelle enquête publique). Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Vito Frattianni, architecte à Marin (Ad'A Architectures Sàrl), d'un permis de construire pour la démolition de deux bâtiments et la construction d'un immeuble avec parking 35 et 41, rue des Usines, articles 9349 et 13815 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Sandro Campardo. Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2009, délai d'opposition.

Demande de Messieurs Yves Lanoir et Sébastien Robert, d'un permis de construire pour la rénovation des façades et l'agrandissement des balcons de l'immeuble 88, avenue des Alpes, article 7834 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Raphaël Houlmann, d'un permis de construire pour la construction d'une véranda sur la terrasse du bâtiment 58, rue des Berthoudes, article 1832 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Sandoz, architecte à Neuchâtel (Fovea-Comte & Sandoz), d'un permis de construire pour le changement d'affectation d'un bar en discothèque 39, avenue de la Gare, article 15208 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Ali Ucdemir. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Grard, architecte à Fenin, d'un permis de construire pour l'agrandissement de l'usine «R» (adjonction d'un volume en façade ouest) 3, quai Jeanrenaud, articles 10745, 13849 et 15182 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Philip Morris Products SA. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre-Laurent Denis, architecte à Rochefort, d'un permis de construire pour l'assainissement et l'agrandissement de l'immeuble 42, chemin du Pertuis-du-Sault, article 14675 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Caspar Bijleveld. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Paul Nagel, architecte aux Hauts-Geneveys, d'un permis de construire pour la reconstruction d'une maison familiale avec garage 20, chemin du réservoir, article 9796 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Monsieur et Madame Mirko et Sophie Naguel. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Echos

■ Mardi 26 mai, le Conseil communal a été représenté par Mme Françoise Jeanneret, vice-présidente, au vernissage de deux expositions «Ces jeunes que l'on connaît si bien ?» et «Intégrés ?», au péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Jeudi 28 mai, le Conseil communal a été représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, à l'assemblée générale cantonale de la Fédération Romande des Consommateurs.

■ Demain, Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, à la soirée d'inauguration de la 9e édition de Festi'neuch.

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, présidente, à la Fête nationale de la République italienne, à Neuchâtel.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, direcrice des sports, aux Championnats suisses de gymnastique artistique masculine juniors, à Peseux.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Rosemarie et Antonio Pirotta-Kissling et Irène et Andréa Schiro-Buzzetti, à l'occasion du 50e anniversaire de leurs mariages, à Mme et M. Huguette et Jean-Pierre Gendre-Badertscher, à l'occasion du 60e anniversaire de leur mariage et à Mme et M. Eglantine et Pierre Borel-Vuille, à l'occasion du 66e anniversaire de leur mariage.

Les Lundis des mots

Lundi 8 juin à 18 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6 :
Carte blanche à Michel Egloff
Propos sur la littérature.
A 20h30 à la Galerie YD
Lecture d'inédits
Plusieurs auteurs invités.

Programme cinéma pour la semaine du 3 au 9 juin

APOLLO 1 — 032 710 10 33
LA NUIT AU MUSÉE 2
3e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Ben Stiller, Amy Adams, Owen Wilson.
De Shawn Levy.

APOLLO 2 — 032 710 10 33
MAMAN EST CHEZ LE COIFFEUR
1re semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: Gabriel Arcand, Céline Bonnier, Benjamin Chouinard.
De Léa Pool.

APOLLO 2 — 032 710 10 33
MILLÉNIUM
4e semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Michael Nyqvist, Noomi Rapace, Lena Endre.
De Niels Arden Oplev.

APOLLO 3 — 032 710 10 33
MILLÉNIUM
4e semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Michael Nyqvist, Noomi Rapace, Lena Endre.
De Niels Arden Oplev.

APOLLO 3 — 032 710 10 33
PONYO SUR LA FALAISE
9e semaine. Pour tous.
VF me au ma 15h15.
De Hayao Miyazaki.

APOLLO 3 — 032 710 10 33
L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO it. s-t fr/all. me au ma 17h30.
Acteurs: Enrique Irazoqui, Margherita Caruso, Susanna Pasolini.
De Pier Paolo Pasolini.

APOLLO 3 — 032 710 10 33
X-MEN ORIGINS : WOLVERINE
6e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Hugh Jackman, Brian Cox.
De Gavin Hood. Dernières séances.

ARCADES — 032 710 10 44
TERMINATOR RENAISSANCE
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 17h30, 20h30, ve/sa 23h15.
Acteurs: Christian Bale, Anton Yelchin, Sam Worthington.
De McG. Première suisse.

BIO — 032 710 10 55
ERREUR DE LA BANQUE EN VOTRE FAVEUR
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 17h30, 20h15.
Acteurs: Gérard Lanvin, Jean-Pierre Darroussin, Barbara Schulz.
De Michel Munz. Première suisse.

BIO — 032 710 10 55
17 ANS ENCORE
5e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30.
Acteurs: Zac Efron, Matthew Perry, Michelle Trachtenberg.
De Burr Steers.

REX — 032 710 10 77
ANGES ET DÉMONS
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Tom Hanks, Ewan McGegor, Ayelet Zurer.
De Ron Howard.

STUDIO — 032 710 10 88
ÉTREINTES BRISÉES
3e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 15h, 17h45, 20h30.
Acteurs: Pénélope Cruz, Blanca Portillo, Lluis Homar.
De Pedro Almodovar.

L'instantané de Stefano Iori...

... Showband les Armourins lors de la journée du Conseil général

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal : tél. 032 713 30 00. Urgences adultes : tél. 032 713 33 00. Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Associations de quartiers

Beaux-Arts, M. Gérard Perrin, rue Désor 3, case postale 2665, tél. 032 724 19 87, gerard.perrin@cap.ch

Bel Ermitage, association des habitants voisins et amis du vallon de l'Ermitage, Mme Sandra Barbetti Buchs, tél. 032 721 25 05, sbarbetti@swissonline.ch – M. Jean-Pierre Emery, tél. 032 721 25 41, jp.emery@net2000.ch – Mme Béatrice Nys, tél. 032 724 77 07, bea.nys@sunrise.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations : passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 6 et dimanche 7 juin

Sud :

Collégiale: di à 10h culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 9h, petit-déjeuner au sous-sol ; à 10h15, culte. Jeudi 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h, samedi de 11h à 13h (expo des dessins des Chatons).

Nord :

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est :

Maladière: samedi 7 à 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène, fête de la Trinité. Diana Gouglina, soprano, Prisca Märki, violon, Sylvain Tolck, trompette, Robert Märki, orgue.

Ouest :

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 7. Juni 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) : jeudi 4 à 19h30, prière du soir à La Chaux-de-Fonds. Di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction :
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction :
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone : 032 717 77 09
• Télécopie : 032 717 77 10
• E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Catherine Ecabert

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
22'000 exemplaires

bls

Aux riverains de la ligne Berne – Neuchâtel

Avis de travaux durant la nuit

Travaux de bourrage de la voie

Sur le tronçon Marin-Epagnier – Saint-Blaise Lac

les nuits

du lu/ma 08/09 jusqu'au me/je 10/11 juin 2009

entre 22 heures et 5 heures.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

bls

Aux riverains de la ligne Berne – Neuchâtel

Avis de travaux durant la nuit

Entretien mécanique de la voie

Sur le tronçon Gampelen – Marin

les nuits

du me/je 03/04 jusqu'au ve/sa 05/06 juin 2009

du lu/ma 08/09 jusqu'au je/ve 11/12 juin 2009

entre 20 heures et 6 heures.

Circulations de manœuvre dans les gares de Kerzers, Ins et Marin.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS Netz SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS Netz SA
District de la voie Mittelland

Les policiers de proximité ont un rapport privilégié avec la population, avec qui ils jouent le rôle de médiateurs

Une police portée sur le dialogue

Voilà maintenant une dizaine d'années qu'une police de proximité s'est développée en ville de Neuchâtel, pour un meilleur contact avec la population. Plusieurs agents effectuent des rondes dans les différents secteurs de la commune, restant à disposition des habitants en cas de problèmes ou de litiges. Rencontre avec l'auxiliaire de proximité Carole Jeanneret, 30 ans, qui exerce ce métier depuis le 1er juin de l'année passée.

« Notre objectif est d'éviter le dépôt de plaintes ou le recours aux tribunaux.»

Pouvez-vous nous expliquer la fonction de la police de proximité ?

Chacun de nous est responsable d'un des quatre secteurs (N-S-E-O) qui quadrillent la ville. Pour ma part, je m'occupe du secteur Est, qui débute à la rue des Fahys, comprend La Coudre, la rue de la Maladière et va jusqu'à Monruz. Ma mission première est d'assurer une présence policière dans les quartiers, afin d'aider les gens en cas de problèmes. Nous devons souvent intervenir pour des querelles de voisinages, par exemple. Dans ce cas de figure, nous jouons le rôle de médiateurs entre les deux parties en litige, et tentons de trouver un compromis. L'objectif est d'éviter dans la mesure du possible le dépôt de plaintes, ou le report de l'affaire devant les tribunaux. Notre travail est souvent porté sur le social et fait partie intégrante d'une police de proximité. Au centre-ville, les choses sont un peu différentes. Une brigade urbaine de neuf personnes s'occupe de ce secteur, qui a une forte concentration de commerces.

Comment vous rendez-vous dans le secteur qui vous a été assigné ?

Mes collègues de la police de proximité et moi-même disposons d'un seul véhicule, que nous devons nous partager. S'il n'est pas disponible, nous nous déplaçons à pied ou en bus. Cela permet d'établir un contact direct avec la population.

Quelles autres situations êtes-vous appelée à rencontrer lors de vos rondes ?

Une intervention est souhaitable si nous découvrons ou que l'on nous signale des logements insalubres. Dans quel cas, nous prenons contact avec le locataire et nous l'aidons à négocier avec l'agence immobilière ou le propriétaire, afin d'éviter l'expulsion. Le Service de salubrité et prévention incendie (SSPI), ainsi que les Ateliers Phénix, sont alors sollicités pour remettre les locaux en état. En parallèle, nous nous arrangeons avec le locataire pour mandater une entreprise de nettoyage. Lorsque tout a été réglé, des visites régulières sont effectuées aux habitants concernés, pour nous assurer que tout va bien. Nous nous rendons également dans les commerces une fois par semaine, pour entretenir les contacts. La présence d'une personne en uniforme peut également dissuader les voleurs.

Auxiliaire de proximité, est-ce un métier dangereux ?

Non, je ne pense pas, bien que personne ne soit à l'abri d'incidents. Nous consacrons 75% de notre temps à l'extérieur et sommes proches des gens. Nous accordons de l'importance à leurs soucis. Habituellement, nous arrivons souvent à résoudre les querelles, en discutant beaucoup et en allant rencontrer tous les partenaires concernés. La population voit en nous une solution potentielle à ses problèmes.

A Neuchâtel, on assimile souvent les policiers à des « colleurs d'amendes », comment faire pour changer cette image ?

Il est difficile de faire évoluer cette idée, car personne n'aime les contraventions et il y aura toujours des policiers pour en mettre, afin d'éviter que ce ne soit le chaos. Comme tous policiers, les auxiliaires de proximité dénoncent également les infractions constatées. Actuellement, il faudrait peut-être mettre davantage en lumière les autres activités de la police locale. Notre mission, par exemple, est encore mal connue des gens. Il faut dire que ce concept de police de proximité à Neuchâtel a été développé il y a plus de dix ans en ville de Neuchâtel. Ces dernières années, l'effectif a été renforcé et nous avons obtenu des résultats positifs. La population ne nous connaît pas encore très bien, bien que toutes les informations figurent sur internet.

Pensez-vous qu'être une femme soit un handicap pour exercer ce métier ?

Non, je ne le crois pas. Lorsque j'ai repris le secteur de mon collègue, qui est parti à la retraite l'année dernière, les gens m'ont bien accueillie. Certains m'ont même dit que je leur inspirais confiance, car portée sur le dialogue et sur l'écoute. Personnellement, je m'investis à fond dans ce que j'entreprends, mais je dois garder une distance émotionnelle par rapport aux situations qui peuvent m'affecter. Le délaissement des personnes âgées, qui vivent dans des endroits parfaitement insalubres me touche particulièrement.

Lors de soirées mouvementées, comme celles que l'on a vécues récemment à la Rotonde, qui intervient ?

La police cantonale s'occupe depuis juin 2008 de tout ce qui concerne police secours et les interventions. C'est d'ailleurs l'un des motifs qui a entraîné le développement d'une réelle police de proximité. Par contre, nous nous rendons parfois dans des manifestations, telles que la Fête de l'Uni, pour faire de la prévention et assurer la sécurité.

Certains villages du canton n'ont plus de policier, est-ce un mal ?

Il appartient à la police neuchâteloise et aux habitants concernés de répondre à cette question. La demande d'une ville n'est pas la même que celle d'un village et il peut y avoir d'autres attentes de la population.

Laure-Anne Pessina